



Coordonnées postale, téléphonique et courriel

Allée des tabacs – 47200 MARMANDE

Téléphone : 05.53.79.12.87 - Télécopie : 05.53.79.00.17.

Courriel : [contact@adesformations.fr](mailto:contact@adesformations.fr)

Site : [www.adesformations.fr](http://www.adesformations.fr)



**Dossier d'inscription à la sélection pour entrer en formation  
de MONITEUR ÉDUCATEUR  
VOIE DIRECTE (Financée par la Région Nouvelle Aquitaine)  
(Rentrée septembre 2019)**

Photo

**LE CANDIDAT**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Diplômes obtenus : \_\_\_\_\_

Actuellement, vous êtes :  Salarié(e)  Demandeur d'Emploi  Etudiant  Autre \_\_\_\_\_

Si vous êtes salarié, type de contrat :  CDI  CDD  Contrat de prof.  Autre : \_\_\_\_\_

Situation familiale :  Célibataire  Marié(e) ou Vie maritale  Veuf(ve)  Divorcé(e) ou Séparé(e)

Reconnaissance Travailleur Handicapé :  oui  non Si oui, catégorie : \_\_\_\_\_

Permis de conduire :  OUI  NON

Véhicule à disposition :  OUI  NON

**FORMATION EN VOIE DIRECTE (parcours complet sur 2 ans)**



« Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (notamment à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au règlement n°2016-678 du 27/04/2016 européen de protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à ADES - Secrétariat pédagogique - Allée des Tabacs - 47200 Marmande, ou en adressant un courrier électronique à [contact@adesformations.fr](mailto:contact@adesformations.fr) »

**Liste des pièces à fournir : LE TOUT SERA A REGROUPER DANS UNE POCLETTE COIN TRANSPARENTE OBLIGATOIREMENT**

- Le dossier d'inscription dûment rempli et **signé**.
- Une photo d'identité collée sur le dossier.
- Une lettre détaillant le projet de formation professionnelle.
- Un CV détaillé.
- Une photocopie d'une pièce d'identité **en cours de validité**.
- Si vous êtes reconnu Travailleur Handicapé, une copie de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé délivrée par la Commission pour les Droits et l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).
- La copie des diplômes vous permettant d'être dispensé des écrits d'admissibilité.
- Un chèque de 120€ libellé à l'ordre de l'ADES**

Une facture acquittée pourra vous être délivrée sur simple demande au secrétariat.

**Diplômes vous permettant d'être dispensé de l'écrit d'admissibilité**

- Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.
- BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS.
- DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile.
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF).
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)/DEAES
- Un certificat ou titre inscrit au registre national des certifications professionnelles au moins au niveau IV.
- Un baccalauréat ou un diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat.
- Lauréat de l'Institut du service civique

**Fournir obligatoirement une copie du diplôme. Merci.**

Les conditions de passation des épreuves de sélection peuvent être aménagées. Les candidats en faisant la demande doivent nous fournir : « **une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves aux examens pour les candidats en situation de handicap ou de maladie invalidante** » délivrée par le Rectorat ou la DRJSCS.

Fait à ....., le .....

Signature :

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 25 janvier 2019**

**Date des épreuves d'admission:**

**Ecrit → 13 février 2019 de 14h00 à 16h00**

**Oraux → 18 au 20 mars 2019**

Les lieux seront communiqués sur les convocations.

J'autorise l'ADES à reproduire et diffuser des photographies des épreuves de sélections sur tous ses supports de communication.  
J'autorise l'ADES à publier sur son site [www.adesformations.fr](http://www.adesformations.fr) la liste des admis à la sélection d'entrée en formation.  
Je dispose toutefois d'un droit de retrait que je peux exercer à tout moment par lettre simple adressée à l'ADES.